



Rapport d'activité : Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs – EFAJE

Patrice La

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En tant que membres de l'Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs – EFAJE, nous vous exposons les éléments principaux des activités de l'année écoulée et des informations reçues des assemblées.

Pour rappel, la mission première de l'EFAJE est d'accueillir les enfants pour répondre à un besoin des familles de concilier la vie privée et la vie professionnelle en leur offrant un cadre propice à leur développement.

Quelques chiffres sur le réseau et l'accueil

- ♦ **31 communes** sont membres ; environ 45'000 habitants
- ♦ Environ **74 accueillantes en milieu familial** pour 180 places **en baisse**
- ♦ 8 structures **préscolaires**, totalisant **365 places** d'accueil, soit **1 place pour 6 enfants** préscolaires
- ♦ 20 structures **parascolaires**, totalisant **980 places** d'accueil, soit **1 place pour 6 enfants** 1 à 6P
- ♦ Le taux de couverture global en préscolaire est de 19.3% soit **1 place pour 5 enfants** et de 19.8% en parascolaire, soit également **1 place pour 5 enfants**.

Le réseau continue son expansion pour couvrir les besoins des familles qui pour information n'ont cessé de nous éloigner du but : le nombre d'enfants augmente et leurs parents travaillent toujours plus impliquant un besoin de l'ordre de **1 place pour 2.7 enfants**. Les enjeux restent importants.

Pour **Montanaire**, le nombre d'enfants accueillis est stable à environ **145** sur les 2570 enfants qu'accueille l'EFAJE.

Evolution du réseau

Face à l'**érosion des accueillantes en milieu familial**, dans le Gros-de-Vaud comme ailleurs dans le canton, la reconnaissance de l'activité est renforcée par sa professionnalisation et une progression salariale.

De manière générale, le réseau affronte une **pénurie de personnel qualifié**, car les besoins augmentent et la formation ne suit pas. Cela rend le remplacement de collaborateurs problématique. L'idée est de fidéliser les remplaçants pour assurer une stabilité.

Le **contrôle des situations financières** des familles, à la base de la tarification, prend du retard face à la complexité et la volatilité des situations familiales. Plusieurs mesures sont adoptées pour y pallier.

Le réseau a fait l'objet d'un audit favorable par le Contrôle cantonal des finances en lien avec les indemnités COVID-19.

Le réseau **renforce la communication** au sein de ses structures pour faciliter les flux d'information pour ses quelque 520 collaborateurs.

Du point de vue institutionnel, une réflexion est en cours pour revoir **les statuts de l'association** dans le but de clarifier les rôles et fonctions des organes. Cette démarche soulève une question de fond au sein des membres, à savoir de conserver ce statut d'association ou de passer à celui d'association intercommunale. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions de ce sujet.



Les coûts de l'accueil de jour dans le réseau

Les coûts moyens de l'heure d'accueil sont très comparables entre l'accueil familial de jour, l'accueil collectif préscolaire ou encore parascolaire, oscillant entre CHF 10.00 et 12.00.

Les parents participent à hauteur de 48% du coût d'accueil, le reste étant principalement couvert par la FAJE (Canton, LORO et employeurs) (18%) et les communes (32%).

Le coût à l'habitant de l'administration générale est de CHF 8.50, stable depuis plusieurs années. La part des heures facturée aux communes du réseau augmente pour ce qui est de l'accueil familial de jour alors qu'elle baisse pour l'accueil collectif préscolaire comme parascolaire.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.

Thierrens, le 19 juin 2023

Joëlle Martin
Déléguee

Abram Pointet
Délégué & Rapporteur